



TEC™ 805

Sous-couche d'interposition à base de PVC, permettant la diffusion de l'humidité en plan

AVANTAGES

- Destinée à la pose amovible de revêtements de sol résilients et textiles sur :
 - Support dallage en terre-plein, locaux sportifs, chapes traditionnelles ou fluidifiées, chape asphalte etc.
 - Support existant plan, souillé, fissuré
 - Revêtement existant conservé (exemple sur anciennes dalles semi-flexibles adhérentes...)
- Flexible, stabilisante, imperméable à la vapeur et non absorbante
- Pose facile grâce à sa flexibilité et à sa parfaite planéité
- Présente une faible épaisseur: 1,5 mm
- Adaptée aux sollicitations des sièges à roulettes
- Parfaitement adaptée aux travaux de rénovation en milieu occupé – Facile à éliminer dans le cadre d'une dépose ultérieure
- 100 % recyclable

UTILISATION

TEC™ 805 est une sous-couche d'interposition (*souple, imputrescible et étanche*) à base de PVC enduit sur armature voile de verre avec barrettes de mousse expansée en envers. Elle permet non seulement la pose amovible de revêtements résilients en PVC et textiles, mais également la diffusion de l'humidité en plan.

Comme indiqué dans l'Avis Technique **N°12/09-1567*01EXT**, TEC™ 805 s'utilise sur supports neufs, secs ou humides à base de liants hydrauliques dont le taux de siccité est inférieur ou égal à 10 %.

Préalablement à son intervention, le titulaire du lot revêtement de sol doit mesurer l'humidité du support avec la méthode de la bombe à carbure.

De même, TEC™ 805 s'utilise sur panneaux dérivés du bois ou dans tous les locaux du bâtiment ayant un classement UPEC au plus égal au classement UPEC du revêtement.

Important : La sous-couche TEC™ 805 ne modifie pas le comportement du revêtement dans les mêmes conditions. Leur classement UPEC est donc conservé. (cf AT **N°12/09-1567*01EXT**)

Enfin, TEC™ 805 s'utilise comme support intermédiaire pour la mise en œuvre collée de nombreux revêtements neufs sur un sol existant conservé (*par exemple: sur sol céramique plan et solide, sur dalles thermoplastiques adhérentes, sur une résine etc...*)

Grâce à sa parfaite stabilité, TEC™ 805 offre une bonne résistance aux charges dynamiques "normales", dans les domaines à usage résidentiel et professionnel. **Ne convient pas aux usages industriels.**

Du fait de sa polyvalence, TEC™ 805 facilite non seulement la mise en œuvre de revêtements, mais surtout permet de renouveler rapidement (*sans effort particulier et sans poussière*) un revêtement de sol sans provoquer la gêne des utilisateurs à l'intérieur des locaux.

TEC™ 805 est adaptée pour :

- La pose collée de revêtement (cf AT **N°12/09-1567*01EXT**)*
 - PVC armaturés (*PVC compacts, PVC sur semelle en mousse PVC*)
 - Textile aiguilleté compact (*non nerveux*)
- * **Certifiés NF-UPEC ou NF-UPEC.A.**

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

Nota: l'application de la sous-couche TEC™ 805 sur sols avec chauffage intégré est non adaptée.

CARACTERISTIQUES GENERALES

Base du matériau	Sous-couche à base de PVC enduit sur armature voile de verre
Conditionnement	Rouleau
Longueur du rouleau (ml)	35 ml
Largeur du rouleau (m)	2 m
Poids du rouleau	91 kg
Poids surfacique	1,3 kg/m²
Épaisseur du matériau	1,5 mm
Température ambiante idéale	+18°C à + 25°C

Couleur	gris
Conservation et stockage	Au moins 24 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré à l'abri du soleil Entreposer les rouleaux debout, à l'abri des chocs

LES SUPPORTS

- D'une manière générale, les supports neufs à base de liants hydrauliques recevant l'application de la sous-couche TEC™ 805 devront présenter un état de surface plan et régulier. Ils devront être âgés d'au moins 28 jours.
 - **Nota** : L'application de la sous-couche TEC™ 805 sur supports bruts, rugueux et/ou structurés est à proscrire.
- Rappel de l'exigence du DTU 53.2 concernant la planéité du support : 5 mm sous la règle de 2 m
- Dans le cadre des travaux préparatoires, seuls les joints de retraits, de construction et les fissures supérieures à 4 mm devront systématiquement être traités par l'injection d'une résine ou par obturation à l'aide d'un mortier de résine époxydique. Les joints non traités devront systématiquement être aspirés.
 - Sur support présentant un taux de siccité inférieur ou égal à 7%, le collage du revêtement pourra être effectué avec la colle acrylique TEC™ recommandée.
 - Sur support présentant un taux de siccité compris entre 7 et 10% au plus, le collage du revêtement devra être effectué avec l'une des colles réactive TEC™ à deux composants (polyuréthane ou époxydique) adaptée au revêtement.
 - Sur support nécessitant un reprofilage localisé, utilisez ponctuellement un mortier de résine autolissant.
 - Autres supports : nous consulter.

Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 15 et + 25°C La pose ne doit pas être effectuée sur sol en cours de chauffe. Le chauffage est interrompu 48 heures minimum avant la mise en œuvre
Température minimale d'emploi	Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à + 10°C.
Hygrométrie maximale admise	L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support (<i>point de rosée</i>).

APPLICATION

Les rouleaux de la sous-couche TEC™ 805 et du revêtement de sol souple devront préalablement avant application, être acclimatés dans la pièce à la température ambiante située entre 15° et 25°C, pendant 24 heures.

Conseils : Avant de procéder à la pose du revêtement, il convient d'examiner le revêtement et de repérer tout défaut.

Ne pas commencer la mise en œuvre de revêtement présentant d'éventuels défauts.

24 heures avant la pose, débiter les lés de revêtement, avec une marge suffisante.

1. Pose et fixation de la sous-couche sur son support :

Recommandation : La pose des plinthes bois s'effectue après la pose du système de sous-couche d'interposition.

- Vérifier la nature et l'aptitude du support destiné à recevoir l'application de la sous-couche TEC™ 805.
- TEC™ 805 est prête à l'emploi et s'applique par simple déroulage, plots contre support porteur. Tous les lés seront appliqués dans le même sens et sans tension.
Aucune fixation de la sous-couche sur le support n'est envisagée, lorsque celle-ci est associée au collage d'un revêtement de sol résilient.
Dans le cas de revêtement de sol textile, il y a lieu d'envisager une fixation ponctuelle de la sous-couche sur une largeur de 20 cm, de part et d'autre du joint au droit des passages de portes.
- Positionner les lés de la sous-couche, parallèlement au lés du nouveau revêtement, mais à bord décalés d'au moins 50 cm.
- Araser les abouts de lés et les lisières latérales avec un couteau équipé d'une lame croche. Au niveau de la jonction avec les éléments de construction verticaux, maintenez un écart de quelques millimètres (*cf traitement des rives*).

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.

2. Pose des revêtements neufs :

La sous-couche TEC™ 805 n'est pas absorbante. Il convient donc d'utiliser les colles TEC™ adaptées à la nature du revêtement neuf appliqué, aux sollicitations futures du local et au degré d'humidité du support.

Collage Auto-adhésif d'un revêtement PVC en lés ou en dalles de type Colomousse sur la sous-couche TEC™ 805

- Étendre la colle TEC™ 540 ou la colle TEC™ 522 en couche mince et régulière à l'aide d'une spatule très finement dentelée de type A4 en égalisant le film de colle encore frais (= disparition des sillons) à l'aide d'un rouleau à poils ras.

Consommation: env.: 180 à 200 gr/m²

- Laisser gommer 30 à 40 min ce qui permettra l'évacuation de l'humidité de la colle. Ce délai est très dépendant de la température et de l'hygrométrie du local.

- Afficher le revêtement sur le film complètement gommé (plus de transfert au doigt) et maroufler très soigneusement.

Le revêtement collé ne doit ni sonner "creux", ni être sous tension.

Remarque : n'encoller que la surface pouvant être recouverte pendant le temps de travail.

Tenir compte des conditions climatiques du local.

En cours de travaux, vérifier régulièrement l'usure de la denture des spatules, et changer celle-ci aussi souvent que nécessaire pour le respect de la prescription.

- **Pour le collage des revêtements PVC décoratifs en dalles ou en lames**, utiliser la colle réactive souple TEC™ 131. Utiliser une spatule à denture A5. Consommation: env.: 250 gr/m².

Le revêtement peut-être affiché immédiatement après encollage. Pour éviter le fluage de la colle, il conviendra d'éviter de circuler sur le revêtement fraîchement affiché et de prendre les précautions nécessaires (plaques de répartition, pose à reculons...).

Traitement des joints

- Pour les revêtements résilients, les lés ainsi que les dalles en local P3 E2, sont toujours soudés à chaud avec le cordon d'apport ou à froid, conformément aux articles 6.3.4.2.1 et 6.3.4.2.2 du chapitre 6.3.4 de la norme NF P DTU 53.2 P1-1 d'avril 2007.
- La soudure des joints par apport de cordon à chaud, sera réalisée au plus tôt 48 heures après pose du revêtement.

Traitement des rives

Dans les locaux à revêtir classés E1 et E2, la sous-couche TEC™ 805 est arrêtée entre 5 et 10 mm de la paroi verticale, et le revêtement choisi à environ 5 mm de la paroi verticale, en particulier sur les angles sortants. Le jeu fonctionnel est couvert par une plinthe ventilée dans le cas d'une pose sur support humide.

Dans le cas d'un support sec (*humidité initiale du support : $H \leq 4,5\%$ et maintenue dans le temps*) la plinthe ventilée peut être remplacée par une plinthe décorative (*bois par exemple*) ; si aucune plinthe n'est prévue prévoir un arasement régulier du revêtement entre 1 à 3 mm de la paroi.

Dans les locaux à revêtir classés E3, dans le cas d'une pose sur support humide (*humidité du support : $H \geq 4,5\%$*), un jeu de ventilation est ménagé en périphérie : la sous-couche TEC™ 805 est arrêtée entre 3 et 8 mm, puis les rives sont traitées par l'un des systèmes suivants :

- Collage sur le mur d'une plinthe en bois (contreplaqué marine) rainurée à l'arrière (éviter d'obstruer les rainures lors du collage) reposant sur la TEC™ 805 puis remontée en plinthe du revêtement sur une forme d'appui manufacturée (*référence 42834 ; 42835 ; HK 100*) collée par double encollage à l'aide de la colle TEC™ 233 sur la paroi verticale).
- Collage d'une plinthe en bois (*contreplaqué marine*) rainurée à l'arrière sur le mur (*éviter d'obstruer les rainures lors du collage*) reposant sur la TEC™ 805 puis soudure au revêtement d'une plinthe PVC à talon, collée préalablement par double encollage à l'aide de la colle TEC™ 233 sur la paroi verticale.

Dans le cas d'un support sec (*humidité initiale du support : $H \leq 4,5\%$ et maintenue dans le temps*), les deux systèmes précédents seront envisagés sans la plinthe en bois rainurée et directement sur la paroi verticale.

PRECAUTIONS PARTICULIERES

Pour les supports bois et les supports présentant une humidité résiduelle élevée :

- Maintenir une aération suffisante et permanente dans les zones de jonction avec les parois verticales.

Protection du revêtement :

- Si les conditions d'achèvement du chantier nécessitent la pose d'une protection sur le revêtement, celle-ci ne doit être disposée qu'après 72 heures, délai de séchage de la colle

Délai de mise en service :

- **Ouverture au trafic piéton normal** : 48 heures au moins après achèvement des travaux
- **Prise définitive** de 48 à 72 heures après collage. Le revêtement peut alors être soumis au trafic et à un entretien normal.

RECOMMANDATION :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller applicables dans la région**. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.